

Etablissement scolaire souhaité : Classe :

Etablissement scolaire d'origine : Classe

NOM et prénom de l'élève : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>
Date et lieu de naissance :
Adresse de la famille (<i>impératif : joindre un justificatif de domicile</i>) :
Tél. du domicile :
<i>Attention : Les parents s'engagent à informer la mairie de Saint Pierre En Auge en cas de changement de domicile</i>

L'inscription de l'enfant à Saint-Pierre-en-Auge est demandée pour des raisons médicales.	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Un frère, une sœur est scolarisé(e) dans un établissement scolaire du premier degré (classes de maternelle ou primaire de Saint-Pierre-en-Auge).	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Si OUI : école :, classe :, depuis le :	

NOM du représentant n°1 :	NOM du représentant n°2 :
Prénom :	Prénom :
Profession :	Profession :
Nom et adresse de l'employeur :	Nom et adresse de l'employeur :
Portable :	Portable :
Téléphone bureau :	Téléphone bureau :
Email : @	Email : @

Fait à, le

Signature du représentant n°1 :

Signature du représentant n°2 :

Une fois dûment complétée et signée (recto/verso), cette inscription doit être déposée directement au Pôle Scolaire, accompagnée d'un justificatif de domicile

AVIS DU MAIRE DE LA COMMUNE DELEGUEE DU TERRITOIRE DE SAINT-PIERRE-EN-AUGE

Commune déléguée* de :

DONNE SON ACCORD pour la scolarisation de l'enfant à l'école de,

NE DONNE PAS SON ACCORD pour la scolarisation de l'enfant,

Fait à, le

Signature et cachet du Maire délégué
la commune de résidence;

* Boissey, Bretteville-sur-dives, Hiéville, l'Oudon, Mittois, Monviette, Ouville, Saint-Georges-en-Auge, Saint-Pierre-sur-Dives, Sainte-Marquerite-de-Viette, Thiéville, Vaudeloges, Vieux-Pont-en-Auge.

Cadre à compléter uniquement si la commune de résidence est située hors territoire de SAINT-PIERRE-EN-AUGE

Commune de résidence (hors Saint Pierre en Auge) :

DONNE SON ACCORD pour la scolarisation de l'enfant à Saint Pierre en Auge, **et donc DONNE SON ACCORD pour le paiement des frais de scolarité de l'enfant.**

NE DONNE PAS SON ACCORD pour la scolarisation de l'enfant à Saint Pierre en Auge.

Fait à, le

Signature et cachet du Maire de
la commune de résidence;

L'Adjoint au Maire de la Commune de Saint-Pierre-en-Auge, en charge des Affaires Scolaires	Visa du Chef d'Etablissement
<input type="checkbox"/> Accepte <input type="checkbox"/> Refuse L'inscription de l'enfant dans un établissement scolaire du premier degré de Saint Pierre en Auge.	Le Signature du chef d'Etablissement :
Le Signature de l'Adjoint au Maire de Saint Pierre en Auge :	Tampon de l'Etablissement :

Une fois dûment complétée et signée (recto/verso), cette inscription doit être déposée directement au Pôle Scolaire, accompagnée d'un justificatif de domicile